Martigny, vendredi 3 novembre 1944. 84me année. No 127.

LE CONFÉDÉRÉ

PRIX D'ABONNEMENT :
SUISSE : Un an . . . . . Fr. 10.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . Fr. 15.50
ETRANGER : Un an . . . . . Fr. 18.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 24.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX II c 58
Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISSANT A MARTIGNY, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

Rédaction : Téléphone N° 6 10 31
Publicitas, Sion : Téléphone 2 12 36 ◄ ANNONCES ► Publicitas, Martigny : Téléphone 6 10 31

ANNONCES le mm.-ligne ou son espace: 9 ct. / 11 ct. / 12 ct.
RÉCLAMES le mm.-ligne 2 colonnes / 81 mm.: CANTON 20 ct. / SUISSE 30 ct. / ETRANGER 30 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX II c 485

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses

En passant...

Un sur quatre

Sans revenir sur les résultats connus de la double votation valaisanne, on peut tâcher d'y puiser quelque enseignement, à condition de ne solliciter ni les faits ni les chiffres.

A chaque consultation populaire et quel qu'en soit le dénouement, d'adroits chroniqueurs se font un jeu de prêcher pour leur paroisse.

Sont-ils battus ? C'est une défaite honorable et qui ne tient qu'à un fil. Le succès leur sourit-il, au contraire ? Ils exultent.

Mais, défaits ou victorieux, ils vous prouveront noir sur blanc que le peuple a comblé leurs vœux.

Laissons-leur ce divertissement.

Dans ce bas monde, en effet, tout est relatif et chaque problème a suffisamment d'aspects pour que chacun puisse, en toute ingénuité, se complaire à l'un ou à l'autre.

Cependant, le corps électoral ne paraît pas s'intéresser, outre mesure, à la chose publique.

Le mal que d'aucuns soulignent, avec étonnement, à l'occasion de chaque scrutin, ne date pas d'aujourd'hui, et il y a trente ans, on s'en plaignait déjà. Peut-être, hélas ! est-il en train de s'aggraver ?

En Valais un électeur sur quatre a jugé bon de se rendre aux urnes. Les trois autres se livraient vraisemblablement aux émotions du « roi misé » et s'ils frappaient du poing sur la table, avec conviction, ce n'était que pour abattre des cartes.

On se plaint de ce détachement que le citoyen manifeste à l'égard des votations, mais un correspondant du Confédéré *a fort bien noté que cette indifférence est aussi le fait de certaines communes. Au lieu de communiquer, comme elles en ont le devoir, les résultats à la Planta, dans le plus bref délai possible, elles s'endorment.*

Quand le nombre des partisans d'une loi apparaît à peu près égal à celui de ses détracteurs, il suffit des résultats d'une commune pour faire pencher la balance et on se morfond dans les bureaux de l'Etat des lenteurs du dépouillement.

La mobilisation n'est pas une excuse à ces négligences. Il appartient à l'autorité communale, à la veille du scrutin, de s'arranger à assurer le vote dans des conditions normales et de hâter les opérations du dépouillement.

Ce qui se réalise à Berne, à Zurich et ailleurs peut l'être également dans ce canton.

Si des communes tiennent à se faire tirer l'oreille, alors que l'Etat n'y aille pas de main morte!

Il faut en finir, une fois pour toutes, avec le laisser-aller.

La loi sur la concurrence déloyale a donc passé sans trop de difficultés.

Quant à la loi cantonale relative aux contraventions de police, elle ne doit vraisemblablement son salut qu'à une circonstance amusante à relater:

L'Etat du Valais, par un arrêté qu'il publia en temps opportun au Bulletin officiel, *dans les journaux du canton et aux criées publiques, avait bien stipulé que les soldats qui entreraient en service avant la fin du mois devraient s'acquitter de leurs devoirs civiques dans les communes où l'on ouvrirait des bureaux de vote à leur intention.*

Pas question, par conséquent, de voter à la troupe.

Cette prose officielle, à laquelle on donna la publicité la plus large, allait passer inaperçue !

L'Etat dût-il en souffrir dans son amour-propre d'auteur, force nous est bien de constater que son arrêté demeura lettre morte.

Le samedi, on s'apercevait avec effroi qu'à l'exception de quelques petites unités, les troupes valaisannes n'avaient pas voté.

Ce fut un beau branle-bas à Sion.

Par gain de paix, le chancelier qui aurait pu se retrancher derrière l'arrêté formel, réveilla dans la nuit un imprimeur de la place et lui fit préparer plusieurs milliers de bulletins de vote.

Une estafette aussitôt les transporta quelque part en Suisse.

Mais, un chef militaire, un homme à la fois logique et ferme, aborda froidement la question :

Puisque, selon l'arrêté du Conseil d'Etat, les soldats avaient eu la faculté de voter dans leur commune avant leur entrée en service, ils ne pouvaient pas revendiquer le droit de voter à la troupe. Ainsi, point n'était besoin de distribuer les bulletins.

Ils demeurèrent dans les cartons.

Le gros des troupes valaisannes ne participa point aux votations de dimanche.

C'est un fait certain, reconnu, prouvé, sur lequel nous n'avons pas de commentaire à risquer.

Il y aurait, d'ailleurs, mauvaise grâce à ne pas l'enregistrer avec un philosophique humour.

Si... allons, M. Haegler, ne froncez pas les sourcils... Si, disons-nous, la troupe avait voté, la loi sur les contraventions de police aurait-elle triomphé ?

On peut en douter à enregistrer l'écho qu'elle recueillit dans les quelques unités qui purent remplir des bulletins.

Mais ça, c'est déjà une autre histoire. *A. M.*

Billet de Berne

Après le 29 octobre

(De notre correspondant particulier)

Les partisans du projet de loi fédérale sur la concurrence déloyale l'ont échappé belle et peuvent s'estimer satisfaits du résultat final de la consultation populaire de dimanche. Les grands stratèges de nos luttes électorales étaient encore très pessimistes, la veille du scrutin. Certains allaient jusqu'à prévoir que tous les cantons repousseraient le projet, sauf celui de Thurgovie. La réalité a heureusement démenti ces fâcheux pronostics, mais on est bien obligé de constater que la majorité acceptante est relativement infime. Certes, les adversaires de la loi avaient organisé leur propagande avec un art consommé, sans négliger les arguments purement démagogiques, destinés à convaincre les timorés et les éternels mécontents et l'on redoutait avec raison, d'une part, l'indifférence de ceux qui auraient dû se prononcer en faveur du projet, conformément à l'argumentation pertinente et objective de leurs groupements politiques et économiques, d'autre part le besoin naturel de beaucoup de citoyens, mobilisés ou non, qui estiment bienvenue l'occasion d'exprimer par un *non* catégorique et irraisonné leur irritation découlant de tous les ukases « dirigistes » et de l'imposant réseau d'ordonnances et de « verbots » qui enserre leur existence quotidienne.

De fait, si le canton de Berne n'avait pas fourni au résultat général son massif contingent d'acceptants, les adversaires du projet auraient triomphé le 29 octobre. Si, en Suisse romande, les résultats de Fribourg, Valais, Neuchâtel et Genève peuvent être considérés comme satisfaisants, le peuple vaudois, contraint de se rendre aux urnes, s'est prononcé négativement, à une très faible majorité, il est vrai, et les gens de la Migros ont tiré profit, dans ce canton, de la mauvaise humeur engendrée par cette obligation d'accomplir son devoir civique, obligation qui se traduit trop souvent, pour l'électeur, par le besoin insurmontable de dire non.

Ce résultat est évidemment significatif et il comporte un enseignement dont nos dirigeants devront faire leur profit. Certes, il faut bien convenir qu'il y avait, dans l'arsenal de propagande des opposants, divers arguments qui pouvaient mériter, dans une certaine mesure, d'être retenus. Les tenants du fédéralisme regrettaient qu'une nouvelle loi fédérale vienne grossir le dossier des textes législatifs centralisés. Les tenants du libéralisme économique redoutaient que la loi fédérale sur la concurrence déloyale ne serre encore d'un cran la ceinture des lois destinées à restreindre nos libertés individuelles. Dans certains milieux du commerce et de l'industrie, on craignait que le juge s'empare de l'instrument mis à sa disposition par le législateur pour exercer des pressions abusives. On éprouvait l'appréhension que cette loi, si elle était sanctionnée par le peuple souverain, ne devienne trop facilement un instrument de politique économique pour entraver la libre concurrence commerciale et industrielle.

C'est assez dire que si la loi a été adoptée, presque de justesse, nos pouvoirs judiciaires seront bien inspirés en l'appliquant avec prudence et circonspection, afin de ne pas donner corps aux critiques et aux réserves émises par des milieux soucieux de conserver à notre régime économique et commercial la souplesse et la largeur de vues conformes à nos traditions et à notre mentalité démocratique.

On peut donc, en résumé, être satisfait du résultat de la consultation populaire du 29 octobre, où la démocratie et l'esprit de probité ont eu le pas sur la démagogie et l'esprit d'obstruction, tout en souhaitant, nous le répétons, que les magistrats préposés à l'application de la loi fédérale sur la concurrence déloyale tireront les conclusions qui s'imposent et veilleront à ne pas donner prise aux critiques émises, en toute objectivité, par les plus impartiaux des adversaires du projet.

* * *

La reconnaissance « de jure » du gouvernement provisoire du général de Gaulle par les puissances anglo-saxonnes puis par l'URSS et la Suède a tout naturellement mis au premier plan le problème de nos rapports diplomatiques avec la France voisine et amie et comme le Palais fédéral gardait le silence à ce sujet, de nombreuses voix se sont élevées, dans la presse, pour demander que nous prenions, à notre tour, l'initiative de normaliser nos relations avec un pays qui nous tient particulièrement à cœur, avec lequel, dans les pires moments de sa détresse, nous sommes restés en communion d'âmes et de sentiments. Resté extrêmement pointilleux sur les questions de formes, le Département politique fédéral, et avec lui le Conseil fédéral, estiment que la reconnaissance « de facto » suffit pour le moment. Le chargé d'affaires du gouvernement de Paris ne s'est-il pas présenté comme le représentant provisoire d'un gouvernement lui-même provisoire ?

Il est cependant d'excellents esprits qui ne peuvent s'empêcher de penser que notre diplomatie devrait faire preuve de plus de hardiesse, de moins de scrupules de formes, d'une vue plus ample de certaines grandes réalités. C'est là un débat qu'il est assez difficile de trancher. En tout état de cause, la République amie ne paraît pas prendre ombrage de notre comportement, puisqu'elle s'emploie à faciliter la reprise et le développement de nos échanges commerciaux, ce dont la Suisse ne manquera pas de lui être très profondément et très sincèrement reconnaissante. *P.*

N. B. — Ces lignes venaient d'être rédigées lorsque l'on a appris la bonne nouvelle que le Conseil fédéral avait décidé d'exprimer au gouvernement de Gaulle la satisfaction qu'il éprouvait de voir nos relations avec la France prendre le caractère de rapports diplomatiques réguliers. Le peuple suisse se sera réjoui de cette très heureuse initiative, même si elle aurait gagné à être prise dix ou quinze jours plus tôt.

Avec les pêcheurs valaisans

Les délégués de la Fédération cantonale des pêcheurs se sont réunis en assemblée générale dimanche 29 oct. à l'Hôtel Terminus à Martigny, chez leur ami Max, pour parler comme les pêcheurs qui vouent une sorte de culte à ce distingué maître cuisinier. Présidée par M. Marius Défago de Monthey, entouré de son imposant et actif état-major, cette réunion comptait 37 délégués représentant les 10 sections de la Féd. qui toutes avaient répondu à l'appel.

M. Défago rappela en termes émus la mémoire d'un pêcheur montheysan, M. Eugène Chappex, et l'assemblée se leva pour honorer la mémoire de ce fondateur et président de la section de Monthey.

MM. Mudry (Monthey) et Marty (Martigny) sont désignés comme scrutateurs. Après l'approbation du protocole de l'assemblée de Viège, le rapport présidentiel a valu à M. Marius Défago des applaudissements mérités tant il contenait d'idées justes et tant il réflétait l'attachement de ce dernier à l'égard de la Féd.

Les comptes, très bien présentés par M. Rigoli, caissier central, furent approuvés avec remerciements.

L'assemblée de 1945 aura lieu à Brigue.

Tout ce qui venait de se passer jusqu'à cet objet de l'ordre du jour n'était rien. Avec les propositions des sections le sujet principal fut abordé qui donna lieu à des duels oratoires homériques. Ces propositions se rapportaient aux deux objets suivants : les affaires de la Féd. et l'arrêté cant. sur la pêche sur lequel il est permis aux pêcheurs de se prononcer avant sa promulgation. Cet arrêté n'a pas donné lieu à des demandes de modifications révolutionnaires. Il est une modification que l'Etat aurait accueilli avec joie et qui a échoué par 1 voix devant l'assemblée. C'est celle tendant à porter de 20 à 22 cm. la longueur minimum des truites. Mais, ainsi que l'a fait remarquer M. le commandant Gollut, inspecteur cant. de la pêche, la vérité et le bon sens sont en marche.

En ce qui concerne les affaires de la Féd., il faut souligner surtout la décision prise de remettre à l'avenir à chaque section un total de 1000 truitelles pour le repeuplement, ce qui fera, pour l'ensemble de la Féd., 10.000 truitelles annuellement contre 7000 mises à l'eau jusqu'à présent.

Lorsqu'il sentait que cela était nécessaire, M. le Cdt. Gollut intervenait dans la discussion, ramenant toujours celle-ci à l'essentiel et réussissant chaque fois à rallier l'auditoire à son point de vue.

M. le caporal Rappaz fit un exposé intéressant sur la question du barrage de l'usine de Mœrel qui va mettre à sec un assez long parcours du Rhône dans la vallée de Conches, ce qui provoque une demande d'indemnité de la part des pêcheurs dont l'examen a lieu en ce moment.

Le banquet officiel fut servi à la perfection par l'Hôtel Terminus, au point qu'au dessert l'euphorie était générale. Sous la direction de maître Paccolat, une partie oratoire s'engagea à laquelle participèrent MM. le Cdt. Gollut, Ed. Coquoz, avocat, Denis Reynard, président d'honneur de la Féd., et Marius Défago, président en charge. Tous célébrèrent les beautés et la noblesse de l'art de la pêche ainsi que les vertus engendrées par celle-ci. M. Gollut convainquit son auditoire des excellentes intentions de l'Etat à l'égard de la pêche en Valais. Le spirituel sous-préfet de Martigny fut lui-même et ce n'est pas peu dire. Il eut ce début de discours savoureux : « Je suis très heureux de l'occasion qui m'est offerte de « frayer » avec vous.» Le reste fut de la même veine.

Il appartenait à M. Marius Défago de remercier la section de Martigny qui organisa l'assemblée avec goût et surtout avec générosité. Elle fit en tout cas deux offres qui enchantèrent l'assistance. Celle du vin d'honneur offert par la Municipalité de Martigny empêchée de se faire représenter au banquet en raison des votations fédérale et cantonale, et celle de la réputée et toujours aimable Maison Orsat d'accueillir dans ses catacombes ensorceleuses les biberons que sont tous ou à peu près tous les pêcheurs à la ligne. C'est en effet dans les caves Orsat S. A. que les pêcheurs se quittèrent satisfaits du travail accompli et ayant déjà complètement oublié les efforts cruels déployés pour faire avancer leur char.

Au cours de son exposé, M. Défago rendit hommage à la commune et à la Sté pour l'Industrie chimique de Monthey, qui sont les premières à avoir réalisé cette chose si utile qu'est l'étang tampon destiné à décanter les eaux polluées de la localité avant de les laisser s'écouler dans le Rhône. Il paraît que Sion va suivre le mouvement. Tant mieux !

Ajoutons, en manière de conclusion, que les pêcheurs valaisans sont enchantés du Comité directeur de Monthey dont l'activité et le dévouement ont rallié tous les suffrages. *A. F.*

« **J'avais faim et vous m'avez nourri** ! » — Un Valaisan a-t-il jamais refusé de secourir son semblable ? Il ne sera pas dit que, à l'entrée de cet hiver qui s'annonce si dur pour tant de nos concitoyens, un seul d'entre nous repoussera la main qui se tend confiante vers lui. Songez à ce père de famille, à ce vieillard, à cette veuve, à ces enfants qui attendent avec anxiété la visite du *Secours suisse d'hiver*. Cette aide extraordinaire et pourtant indispensable arrivera-t-elle cette année comme les précédentes, oui ou non, se demandent-ils ? Donnez la réponse en achetant généreusement l'insigne qui sera vendu dans toute la partie française du canton, les samedi 4 et dimanche 5 nov.

Les dons en argent sont reçus avec reconnaissance par le Comité cantonal (compte de ch. post. II c 2253, Sion) ou les Comités de districts.

Nouvelles suisses

La prochaine votation

Le Conseil fédéral a décidé de fixer au 21 janvier 1945 la votation populaire devenue nécessaire à la suite du referendum sur la loi fédérale du 23 juin 1944, sur l'assainissement des CFF.

Exposition de peinture à Lausanne

Des nombreuses expositions de peinture et sculpture que j'ai eu l'occasion de visiter, celle des femmes peintres et sculpteurs me laissera sûrement un souvenir des plus durables. En effet dès l'entrée de la Salle des Beaux-Arts du Palais de Rumine à Lausanne, l'on se sent saisi par la splendeur de cet ensemble de tableaux, tous plus lumineux les uns que les autres que nous devons à l'habileté de nos charmantes artistes suisses.

Deux toiles nous ont particulièrement ravi parce qu'elles sont l'œuvre d'une compatriote, Mlle Christiane Zufferey, qui est en passe de devenir une de nos meilleures artistes. Malgré sa jeunesse, elle a déjà de très belles choses à son actif et fait honneur au Vieux Pays et à l'art qu'elle sert avec tant de conviction et d'amour. Mlle Zufferey est, je crois, la seule Valaisanne qui ait pris part à cette exposition. C'est pourquoi il nous est agréable de la féliciter ici, ainsi que toutes les artistes suisses qui ont pris part à cette manifestation. *Elie Rx.*

Une fillette éborgnée
lors d'un feu du premier août

A l'occasion de la fête du 1er août 1942, la Sté anonyme du Kursaal Schaenzli, à Berne, avait organisé, dans ses jardins, un feu d'artifice. Une fillette de 11 ans assistait à la fête ; elle se tenait avec d'autres personnes dans une galerie vitrée qui n'était qu'à une distance de 11 m. de l'endroit où se tirait le feu d'artifice. Une partie de la bouche d'une fusée partit dans la direction de la galerie, perfora une vitre et atteignit la fillette à l'œil droit qui fut perdu.

L'action en dommages-intérêts intentée contre la Société anonyme Kursaal a été admise par la juridiction cantonale et par le Tribunal fédéral. Celui-ci a alloué à la victime de l'accident la somme de 16.000 fr., en admettant la responsabilité contractuelle (art. 97 et 363 C. O. D.) de la défenderesse pour les enquêtes des personnes préposées par elle, au feu d'artifice.

Soulageons la misère cachée en donnant au Secours d'hiver !

Chronique de Martigny

A l'Etoile : le grand gala de la saison.
« FIDELE A TOI-MEME »

L'atroce conflit qui met depuis plus de quatre ans le monde à feu et à sang a souvent tenté les scénaristes et romanciers. *Fidèle à toi-mêue,* que l'*Etoile* projette depuis hier jeudi, est tiré de l'œuvre du romancier anglais Eric Knight. La trame de l'histoire est fort simple et peut se résumer comme suit : une jeune fille de la meilleure société anglaise, Prudence Cathaway, gagnée par les idées modernes, s'engage dans les services auxiliaires de l'armée. Elle fait connaissance d'un jeune homme, Clive Briggs, qui, au lendemain de Dunkerque a déserté, s'étant posé, depuis ce moment, la question que tant de combattants se sont certainement posée et se posent encore : pour qui, pour quelle cause nous battons-nous ? Le film dépeint la lutte entre Clive et Prue.

Joan Fontaine, qui fut une étonnante « Rebecca », est entrée entièrement dans la peau de son personnage. Tyrone Power a, lui, trouvé dans ce rôle la meilleure interprétation de sa carrière. Il est mâle. Il est homme.

...Et, par-dessus tout, sois fidèle à toi-même,
Alors il s'ensuivra, comme la nuit suit le jour,
Que tu ne sauras être déloyal à personne...
Shakespeare.

Ce film est présenté tous les soirs à l'Etoile jusqu'à mardi. Réservez vos places à l'avance, tél. 6 16 10. Dimanche soir 5 nov., train de nuit Martigny-Sion.

Le Théâtre municipal de Lausanne à Martigny

Lundi 13 novembre, au Casino Etoile, l'excellente troupe du Théâtre municipal de Lausanne jouera une pièce gaie : *« 30 secondes d'amour ! »*, de Benedetti, l'auteur des *Deux douzaines de roses écarlates.* La distribution comprend Mmes Camille Fournier, Blanche Derval, Arielle, Nanine Rousseau, Violette Fleury, MM. P.-H. Wild, Vidal, Lalloz, Maurice Varny, Darnand.

Il y aura train de nuit pour *St-Maurice* à minuit. C'est le seul train.

Martigny-Sports

La sympathique et forte équipe de St-Maurice I sera l'hôte des Octoduriens dimanche 5 crt en un match amical. La 1re rencontre vit la victoire de justesse de Martigny par le score de 5 à 4. Nul doute que la revanche sera extrêmement captivante, les équipes en présence étant de force sensiblement égale. Plusieurs titulaires sont empêchés par le service militaire de disputer ce match, mais d'excellentes réserves sont prévues qui ne manqueront pas de conserver tout l'attrait de cette partie qui débutera à 15 h. 15.

En lever de rideau, les juniors locaux donneront la réplique à ceux d'Agaune, en tête du championnat, dès 13 h. 45.

Match Lausanne-Servette. — A l'occasion de ce grand derby romand, qui aura lieu à la Pontaise le 5 novembre, il est organisé un billet collectif. Départ Martigny à 12 h. 30. Départ de Lausanne à 19 h. 22. Prix du billet 5 fr. 80 (avec retour individuel 0 fr. 80 de supplément). Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions, s'adresser au Salon de Coiffure F. Revaz à Martigny.

La fille du corsaire vert, au CORSO

Une magnifique aventure de flibustiers, interprétée par Fosco Giachetti et Doris Duranti : *La fille du corsaire vert* passe cette semaine au Corso. Une création profondément humaine et touchante d'après le roman d'Emile Salgari. En 1re partie : *La Marque fatale,* avec Kay Maynard.

Avis

Le Tea-Room MIREMONT reste ouvert tous les soirs.

Le péril aérien subsiste

C'est pourquoi il faut nous préparer

Le but des exercices de nos SFM, organisés en collaboration avec la PA dans les localités astreintes à la protection antiaérienne, est précisément de préparer chacun à sa tâche, afin qu'à l'heure du danger, du bombardement, personne ne puisse être surpris. Ces exercices permettent de contrôler les effectifs, de visiter de façon détaillée les bâtiments formant un groupe d'immeubles, d'accomplir l'examen des caractéristiques de la construction, des accès des maisons, de visiter les abris obligatoires, les lieux de stationnement les plus appropriés, d'examiner les sorties de secours et les échappatoires, de veiller à l'exécution des mesures de protection prises précédemment, qu'il s'agisse du matériel réservé à la défense contre le feu ou d'autres aspects encore de cette défense contre l'effet des bombes.

Et puisque nous parlons de la défense contre le feu, rappelons qu'elle doit être assurée à l'aide d'une pompe à seau. A chaque étage et chaque appartement il doit se trouver des récipients pour l'eau. On compte un litre d'eau par mètre carré de surface. Ce calcul est aussi bien valable pour le sous-sol que pour les étages et les combles. Il faut aussi disposer de caisses ou de sacs pour le sable. On compte 12 kg. de sable par pièce de moyenne grandeur. La cuisine, le vestibule et les autres locaux accessoires sont toujours considérés comme une pièce. Les mesures incombent, pour la cage d'escalier et les locaux communs, au propriétaire, et pour les locaux loués aux locataires et occupants. Ajoutons que ces exercices permettent aussi le contrôle de l'équipement personnel de chaque garde PA ou pompier d'immeuble, casque, masque à gaz, etc. On veille aussi à la vérification, dans chaque logement, des paquetages de guerre.

L'Amérique chez vous !
avec un POSTE ONDES-COURTES
J. ANTONELLI Sion - Pont-de-la-Morge 43136
Sion, r. du Creuset 22181

Si vos douleurs sont tenaces

Si vos douleurs rhumatismales vous quittent quelque temps pour revenir ensuite plus fortes, prenez garde qu'elles ne s'installent chroniquement dans votre organisme, car vous ne connaîtriez plus aucun répit. Vous pouvez diminuer vos douleurs en faisant une cure antiarthritique de Gandol, car ce produit, par ses dérivés lithinoquiniques, combat la surproduction de l'acide urique et évite ainsi le retour des crises. Le Gandol en cachets vaut 3 fr. 60. Ttes Phies.

Nouvelles du Valais

St-Maurice. — † *Mme Angélique Crittin.*— Hier jeudi a été ensevelie à St-Maurice Mme Angélique Crittin née Gaillard, épouse de M. Alexandre Crittin. Originaire de Chamoson, ce couple était venu s'établir il y a de nombreuses années à St-Maurice où il ne tarda pas à jouir de l'estime générale. Mme Angélique Crittin, qui s'en va dans sa 80e année, avait épousé en premières noces le gendarme Giroud, de Chamoson, décédé dans cette commune à la fleur de l'âge.

Nos condoléances à la famille.

Une foire à St-Maurice ! — Eh ! oui, ce sera comme une foire du moins, une des meilleures foires des temps de guerre, organisée par le «Vieux Pays ». — Qu'en penses-tu, Théodule, est-ce qu'il vaut la peine de me déranger ?

— Je comprends que cela vaudra la peine. Tu sais, Louis, il y a toujours quelque chose à acheter, par ces temps, on manque de ceci ou de cela. Quand on voit toute la marchandise bien étalée, on peut mieux faire son choix. Et puis, il y a aussi les copains à voir, il y a si longtemps que nous ne les avons plus revus et tout en blaguant, nous aurons le plaisir de partager un bon demi de fendant.

— Eh ! bien, mon cher Théodule, tu peux compter sur moi, je serai de la sortie, nous partirons à 14 h., n'est-ce pas ?

— D'accord, n'oublie pas aussi de prévenir les amis de la décision que nous venons de prendre.

— Entendu, à dimanche, à St-Maurice.

Les exploits d'un jeune voleur. — La *Feuille d'Avis de Lausanne* du 31 octobre annonce que profitant de quelques courtes absences du chef de gare d'Evionnaz qui devait expédier des trains, le jeune Gislain Meizoz de Vernayaz s'introduisit dans le bureau et à plusieurs reprises déroba de l'argent dans la caisse. La gendarmerie de St-Maurice parvint à appréhender le coupable qui ne tarda pas à entrer dans la voie des aveux et qui était également l'auteur d'un délit du même genre commis au préjudice d'une habitante. Le montant des vols à la gare d'Evionnaz qui s'élève à un millier de francs a pu être récupéré en partie.

Or, il s'agit du même individu qui fin juillet dernier s'était fait pincer par la police de sûreté de Martigny après avoir cambriolé nuitamment un magasin de l'avenue de la Gare de cette ville.

Meizoz qui n'a que 19 ans peut donc supporter haut la main le qualificatif de *vieux cheval de retour* de la cambriole, puisqu'il avait encore à son actif à ce moment-là le cambriolage de la caisse enregistreuse de l'Hôtel Victoria à Vernayaz ainsi qu'à trois reprises celle des bagages de la gare de Martigny-Ville.

Arrêté après ces délits et après plainte déposée, on est toutefois en droit de s'étonner qu'il ait aussitôt été remis en liberté alors que ses victimes n'ont point été dédommagées des vols subis.

C'est pourquoi, comme on le voit, notre jeune as de la cambriole ne s'est point gêné pour recommencer ses exploits ! Le lâchera-t-on encore une fois après quelques jours seulement de détention ?

Dans ces conditions, on se demande s'il a bien valu la peine de l'arrêter !

Chez les maîtres coiffeurs. — La section valaisanne des maîtres coiffeurs a tenu son assemblée annuelle à St-Maurice dimanche 29 octobre. Après maintes discussions, la marche de la société a été confiée au groupement des maîtres coiffeurs de Monthey. Le comité est constitué par MM. A. Blanc, président, P. Ecœur, vice-président, T. Nickel, secrétaire, T. Richard caissier, et J. Borgeaud, membre adjoint.

La principale préoccupation de l'assemblée a été l'application des tarifs imposés par le contrôle cantonal des prix.

Vendanges d'antan et d'aujourd'hui. (Corr.) Où sont les vendanges d'antan, ces bonnes vendanges de nos pères qui faisaient la joie et le bonheur des grands et des petits ? Aujourd'hui, les vendanges ont suivi le code de la vitesse et ne durent que quelques jours ; pendant ce laps de temps, grande effervescence chez le vigneron où tout est mis en œuvre pour activer le ramassage de ces bonnes grappes dorées qui ne demanderaient pas mieux que de subsister encore quelques jours pour recevoir ces bons rayons de soleil d'octobre et devenir assez sucrées pour nous donner un vin de choix, le véritable vin valaisan tant réputé et apprécié des fins dégustateurs et consommateurs de renom. Qu'auraient fait nos ancêtres avec leurs installations primitives s'ils avaient vu arriver journellement aux pressoirs des milliers de brantées de vendange ?

Avec leurs modestes installations, ils arrivaient cependant à bout de leur tâche, grâce à la compréhension des vignerons qui échelonnaient leurs vendanges, en choisissant les grappes attaquées par la pourriture, pour laisser les beaux raisins dorés et sains profiter encore et attendre une maturité complète.

Ce sont ces raisins cueillis à la dernière heure — mûris dans nos coteaux ensoleillés — qui ont donné ces fameux grands vins valaisans, faisant de notre région une réputation mondiale.

Anciennement, le temps des vendanges était une période de joie et de plaisir ; nos bonnes vendangeuses, notre belle et forte jeunesse valaisanne donnaient la note gaie par leurs chants et puissants « huches » ; partout c'était, avec le travail, les rires, l'entrain et la bonne humeur.

Les vendanges duraient trois à quatre semaines. C'était de la vraie poésie, c'était le moment de la récompense où le vigneron satisfait de sa récolte levait les yeux au Ciel et remerciait le Créateur.

Un vieux vigneron.

Succès universitaires. — MM. Henri Gard et Jean de Preux de Sierre ont subi avec succès leur demi-licence de droit à l'Université de Lausanne. Nos félicitations.

Incohérence gouvernementale. — La presse suisse et valaisanne vient d'informer le bon peuple de notre canton que notre Haut, très Haut Conseil d'Etat vient de décider, après mûres réflexions, de renvoyer la session du Grand Conseil fixée au 13 novembre, jusqu'au 27. Si gouverner c'est prévoir, on peut affirmer que la marque principale de notre gouvernement est l'imprévoyance, voire la légèreté. Il n'est qu'à voir ses tergiversations au sujet des décisions extraordinaires qu'il a prises touchant les élections communales. N'était la gravité des temps, ce serait à pouffer de rire.

Mais si notre Conseil d'Etat s'entend dans l'incohérence, il se rattrappe en montrant de la vigilance et de la clairvoyance dans les nominations. Il paraît que, non content d'attribuer les fonctions et emplois publics cantonaux au même parti, quelle que soit la valeur des candidats, il pousse l'audacieux zèle jusqu'à s'immiscer dans les nominations postales et ferroviaires.

Sans commentaires, pour le moment.

Pour le Souvenir valaisan. — *Section In Memoriam.* — Avec l'automne nous revient le calendrier toujours très attendu « Le Pays ». Par sa belle présentation et ses superbes cartes postales il fait que chacun tiendra à le posséder et à témoigner ainsi sa sympathie à In Memoriam. Le bénéfice réalisé par la vente de ces calendriers est versé intégralement à la section « Souvenir valaisan ». Les vendeurs vont se présenter prochainement à vos portes, accueillez-les favorablement ainsi que le demande notre Général qui a écrit à ce sujet ce qui suit :

« Acheter ce calendrier : c'est venir en aide à nos soldats ; c'est venir en aide aux enfants de ceux qui sont morts au service du Pays ; c'est faire preuve de solidarité nationale ; c'est, enfin, permettre à tous de tenir et durer. »

Le Comité cantonal.

Renvoi de la session du Grand Conseil. — La Chancellerie d'Etat du Valais communique : En considération des perturbations et du retard provoqués par la mobilisation dans la préparation des travaux du Grand Conseil, le Conseil d'Etat du Valais s'est résolu, après mûres réflexions, à renvoyer la session de la Haute Assemblée fixée primitivement au 13 novembre à la date du même mois. En effet la marche des différents services de l'Etat et celle d'entreprises auxquelles le gouvernement doit recourir pour cette préparation ont été sérieusement entravées par les dernières mesures de mobilisation décidées par le commandement de l'armée. D'autre part la réunion des commissions parlementaires ne laisserait pas d'être retardée dans un délai sensible par l'absence d'un certain nombre de députés et la nécessité d'accorder à ces derniers un délai qui leur permettrait de répondre aux convocations qui leur seront adressées et de demander les congés dont ils auront besoin.

Train de nuit Martigny-Sion. — Dimanche 5 novembre, train de nuit habituel Martigny-Sion, départ Martigny 23 h. 25. Avis à nos lecteurs.

A propos d'un film anglais. — Tous nos lecteurs ne savent peut-être pas que la présentation du film documentaire britannique *Désert Victory* n'était pas tolérée jusqu'ici en Suisse. Or on apprend que ce film vient d'être libéré de cette restriction. Il s'agit d'une documentation sur les exploits de la 8e armée sous les ordres du général Montgomery dans la bataille pour El Alamein, laquelle est considérée par les Anglo-Américains comme un des tournants dans la guerre actuelle.

Ce film, qui a remporté un succès sans pareil dans les pays alliés, a été tourné par des soldats britanniques pendant que la bataille faisait rage. En effet, sept des photographes engagés dans cette affaire ont péri. Or, la Société EOS-Film à Bâle nous apprend qu'elle fera toute diligence pour que ce film soit mis en circulation chez nous le plus vite possible et présenté sous le titre *El Alamein, la bataille du désert.*

Insigne sportif suisse. — Les dernières épreuves pour l'obtention de l'insigne sportif auront lieu à Martigny, place des sports, demain samedi à 16 heures (athlétisme) et dimanche matin à 8 heures (vélo).

Faites porter un habit propre...

à la marchandise que vous vendez. Emballez-la dans un bon papier frais et de qualité.

EN OFFRANT L'APÉRITIF...
montrez votre souci de proposer un produit de qualité ; offrez alors **„UN DIABLERETS“**, la boisson idéale.

LA NEUCHATELOISE
fondée en 1869, vous assure favorablement
Bris des glaces, Dégâts des eaux, Incendie, Vol
Nombreux agents en Valais. Th. LONG Agent général BEX, tél. 5.21.20

21177 Ce numéro de téléphone vous sera utile pour vos achats de
VINS DE TABLE
Distillerie Valaisanne „DIVA“ S. A., Sion
Avenue de la Gare

Vouvry. — Nous avons le grand plaisir d'informer les personnes qui se sont intéressées à l'organisation d'un musée local et régional qu'un pas de plus a été fait dans cette voie. En effet, un local qui sera à disposition depuis le 15 novembre pourra être aménagé de façon à permettre sa visite au public en tout cas pour le Nouvel An. Ce local se trouve dans l'immeuble dont l'entrée se fait de la place de la Maison de commune.

Le comité d'initiative du Musée remercie les donateurs et les personnes qui se sont inscrites comme membres de la société du Musée.

L'exposition documentaire du 27 février a superbement démontré la grande utilité qu'il y avait à rassembler des objets et documents permettant de reconstituer l'histoire si attachante de ce pays du Vieux Chablais. Pour permettre l'agencement du local il est prévu une soirée populaire qui aura lieu, sauf circonstances extraordinaires, le dimanche 28 janvier 1945 à la grande salle de gymnastique. Le comité d'initiative s'est assuré le concours combien appréciable de la Sté du Vieux Pays de St-Maurice ainsi que des sociétés locales.

En vue de cette fête, les dames et demoiselles qui entendent contribuer à sa réussite sont gentiment invitées à préparer des objets confectionnés, mercerie, tricotage ou autres articles qui seront les bienvenus. D'avance nous sommes assurés du bienveillant appui du public dont les encouragements et l'agissante volonté nous ont si puissamment secondé dès le début. (Comm.)

Passages de grands blessés. — Mardi vers 13 h., un convoi de grands blessés allemands a passé en gare de St-Maurice. Le même jour vers 22 h., un second convoi passait à nouveau et y fut ravitaillé. Dans la nuit de mercredi à jeudi, c'était le tour à de grands blessés français de passer par la même gare, où du ravitaillement leur fut fourni, leur train y ayant stationné jusqu'au matin.

Confédération

Macabre découverte

On a découvert jeudi matin dans l'écurie des éléphants du Zoo de Zurich le cadavre d'une femme et des pièces d'habillement. Les circonstances de cette affaire ne sont pas encore entièrement éclaircies.

L'emprunt fédéral

C'est dans quelques jours, soit lundi prochain 6 novembre à midi, que prendra fin la souscription publique à l'emprunt de 500 millions de francs émis présentement par la Confédération. Le succès de l'emprunt, dont le Conseil fédéral s'est réservé, cas échéant, d'augmenter le nominal, revêt une importance particulière. Il contribuera à affermir le crédit de la Confédération, tout en montrant que le peuple suisse est fermement résolu à soutenir ses autorités dans l'accomplissement de la lourde tâche d'ordre militaire, économique et social que leur impose la situation actuelle.

Que tous ceux qui sont en mesure de répondre à l'appel de la Confédération et qui ne l'ont pas encore fait, se hâtent donc de souscrire afin de ne pas arriver trop tard.

La tuberculose

La tuberculose se transmet souvent par la toux. Elle se confond parfois au début avec la grippe ou le « rhume de poitrine ». N'hésitez pas, si vous avez contracté une toux qui se prolonge au delà d'une semaine, à demander l'avis du médecin et même à passer à la radioscopie. Si par hasard vous en étiez atteints, vous guéririez d'autant plus vite et d'autant plus complètement que vous vous seriez soignés plus tôt. Une grippe qui dure plus de 8 à 10 jours n'est pas nécessairement de la tuberculose, mais devient suspecte de tuberculose.

✝

Monsieur et Madame Ernest PIGNAT-DELAVY, à Vouvry ;
Monsieur et Madame Ferréol PIGNAT-RABOUD et leurs enfants, à Vouvry ;
Monsieur et Madame Ernest PIGNAT-LAUNAZ et leurs enfants, à Vouvry ;
Mademoiselle Colette POT, à Vouvry ;
Monsieur et Madame Marcelin FRACHEBOUD-POT, à Vouvry ;
Les enfants et petits-enfants de Narcisse POT, à Vouvry, Collombey et Genève ;
Les enfants et petits-enfants de Jules PIGNAT, à Vouvry, Lausanne, Domodossola, Dijon et Genève ;
Les enfants et petits-enfants de Florian PIGNAT, à Vouvry ;
Les enfants et petits-enfants de Clément DELAVY, à Vouvry ;
ainsi que les familles parentes et alliées PIGNAT, VUADENS, PERRELLI, DELAVY,

ont l'immense chagrin de faire part de la mort de leur chère petite fille, sœur, nièce et cousine

Yvonne POT

pieusement décédée le premier novembre dans sa vingtième année après une courte maladie, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu samedi 4 novembre 1944 à Vouvry, à 10 h. 15.

P. P. E.

✝

La *Manufacture de Tabacs et Cigares de Monthey, de Lavallaz et Cie S. A., à Monthey,* a le douloureux devoir de faire part du décès de

Monsieur Louis Favre
représentant

son fidèle collaborateur pendant plus de 30 ans.

Les obsèques ont eu lieu à Sion le 2 novembre 1944.

Nouvelles de l'étranger

En marge des faits internationaux

Sur deux discours

—o—

On sait qu'accompagné de M. Eden, M. Churchill a séjourné tout récemment durant neuf jours à Moscou où il a eu des entretiens réguliers et suivis avec le maréchal Staline, afin d'examiner les grands problèmes que pose la guerre et voire l'après-guerre. M. Churchill a tenu à faire part, vendredi dernier à la Chambre des Communes de Londres, du résultat de l'entrevue dont il a donné tous les renseignements possibles aux représentants du peuple anglais. Toutefois, si des résultats immédiats ont déjà été enregistrés, il y a lieu de noter que les résultats définitifs ne pourront être atteints que lorsque les chefs des trois gouvernements (Roosevelt, Staline et Churchill) se seront rencontrés à nouveau, ce qu'on prévoit avant la fin de cette année.

Il appert cependant des entretiens entre le premier de l'Angleterre et le premier de l'URSS que les rapports entre les deux pays sont très intimes et cordiaux. En tout état de cause, on peut dire aujourd'hui qu'un accord complet a été réalisé en ce qui concerne un nombre important de problèmes tant politiques que militaires. Ainsi il y a entente absolue notamment lorsqu'il s'agit de poursuivre la guerre dans le but d'exterminer la volonté de résistance de l'Allemagne et de détruire le nazisme.

A propos des Etats balkaniques et de la Hongrie, on est parvenu aussi, d'après M. Churchill, à un accord satisfaisant, ainsi qu'à l'égard du problème polonais dont certaines questions toutefois n'ont pu être solutionnées, mais sur lesquelles on espère aboutir car des deux côtés on est animé de la plus sincère volonté d'arriver à une entente afin de liquider une fois pour toutes ce sujet si délicat.

M. Churchill a aussi profité de l'occasion pour exprimer l'opinion du gouvernement anglais sur la reconnaissance du gouvernement provisoire du général de Gaulle et à propos de la France il a déclaré sous les applaudissements de la Chambre que ce pays ne pouvait en aucune façon être exclu des discussions des principaux alliés au sujet du problème du Rhin et de l'Allemagne.

En terminant, M. Churchill a également parlé de la libération de la Grèce et rappelé dans quelles circonstances l'armée anglaise rejetée de ce pays en 1941 après avoir perdu plus de 30.000 hommes, promit d'y revenir et de délivrer le pays. C'est chose faite aujourd'hui où un gouvernement grec légal siège à Athènes.

* * *

De son côté, le même vendredi soir M. Gœbbels, ministre de la propagande du Reich, est allé d'un discours qui certes n'a plus aucune similitude avec ce que l'on entendait il y a deux ou trois ans de l'Allemagne.

C'est que l'orateur a dû cette fois reconnaître qu'à l'ouest l'Allemagne a reperdu ses conquêtes de 1940 et se replie sur les lignes de... 1939. Elle n'est plus aujourd'hui à l'offensive, mais bien sur la défensive. La chose ne fait plus de doute. Et ces remarques s'appliquent encore comme un gant aux opérations militaires de l'Est où le monstre bolchévique — pour respecter les termes de l'orateur (Réd. : on n'aurait pas dû attaquer ce monstre !) — s'est avancé jusqu'aux frontières allemandes et les a en partie franchies (sic). Voilà un aveu qui a dû bien coûter à M. le chef de la propagande nazie, qui s'est empressé d'ailleurs d'ajouter que les réserves humaines de la Russie ne tarderont pas à s'épuiser et qu'à leur tour les Russes connaîtront d'autant plus les difficultés d'organisation de la guerre que les communications ferroviaires deviendront plus longues pour eux.

Enfin, M. Gœbbels a assuré une fois de plus ses ouailles que l'assaut bolchévique sera repoussé et que la victoire (dont la date, cette fois, par prudence, n'a pas été citée) couronnera les efforts héroïques du peuple allemand. Et comme il se devait et n'est que juste et équitable, M. Gœbbels a conclu en rendant hommage au Fuhrer qui se dresse tel un rocher dans la mer de flammes de cette guerre gigantesque, ce Fuhrer qui rappelle pour l'Allemagne le souvenir de Frédéric-le-Grand.

* * *

Et après ces deux discours, il ne nous reste plus qu'à attendre la suite des événements, dominés que nous sommes tous par ce sombre pressentiment que la guerre durera bien encore tout cet hiver et que, s'il a toute probabilité d'être le dernier hiver de guerre, il pourrait bien, hélas ! en être le plus terrible ! *R.*

———o———

Vers une rencontre des « big three »

Les *Evening News* de Londres publient sous de gros titres les déclarations de M. Churchill, notamment la possibilité d'une rencontre des « big three » (soit MM. Roosevelt, Churchill et Staline) avant la fin de l'année. Le journal dit que l'on croit que la réunion aurait lieu plus près de Londres que la précédente, ajoutant: On pense que M. Churchill a persuadé M. Staline de l'opportunité de se soustraire momentanément à sa tâche guerrière d'ici bas.

Congrès des républicains espagnols

Mercredi s'est ouvert à Toulouse le congrès des républicains espagnols en France. On parle de désigner M. Martinez Barrio nouveau chef de l'Etat espagnol, pour le cas où le régime Franco viendrait à disparaître. On rencontre généralement, parmi les 100.000 réfugiés espagnols en France, la ferme croyance que le général Franco ne saurait se maintenir bien longtemps au pouvoir. La réunion de Toulouse est consacrée à la période transitoire entre la chute de Franco et la structure future de la République espagnole. Une partie des républicains réclament la convocation d'une assemblée constituante par un gouvernement provisoire, avant de procéder à la proclamation de la Troisième République. D'autres sont pour « le retour à la légalité de 1936 », c'est-à-dire à la constitution de la Deuxième République et aux institutions d'avant la guerre civile.

Pour revenir à la légalité

M. Maura, ancien ministre républicain, président du parti républicain progressiste espagnol à Paris, va offrir au général Franco de négocier le passage du régime actuel à celui de la légalité républicaine, afin d'éviter de nouvelles effusions de sang entre Espagnols.

Quand on manque de force

Quand on manque de force, la première idée qui vient à l'esprit, c'est de prendre un vin fortifiant. Il en est un qui ne vous coûtera pas cher : c'est celui que vous ferez vous-même en versant dans un litre de vin le contenu d'un flacon de Quintonine. Le vin fortifiant préparé avec la Quintonine fortifie l'organisme, réveille l'appétit et facilite la digestion. Seulement 2 fr. 25 le flacon de Quintonine. Toutes les pharmacies.

M. Churchill se rendra à Paris. — Radio-Paris a annoncé que le gouvernement provisoire français avait invité M. Churchill à se rendre à Paris. La visite aura lieu prochainement.

Le docteur Petiot arrêté. — Le docteur Marcel Petiot, qui aurait de nombreux meurtres sur la conscience, a été arrêté jeudi à Paris, alors qu'il portait l'uniforme d'un capitaine des FFI.

Une bataille aérienne gigantesque. — Jeudi soir s'est livrée la plus importante bataille aérienne de la guerre sur territoire allemand. Au total 277 avions ont été détruits. Les pertes allemandes sont de 208 appareils dont 130 ont été détruits par les chasseurs, 53 par les bombardiers et 25 anéantis au sol. Les pertes américaines sont de 41 bombardiers et de 28 chasseurs. Les Américains avaient engagé près de 2000 avions, soit 1100 bombardiers et 900 chasseurs.

Débarquement allié à Walcheren. — Les troupes alliées ont opéré mercredi un débarquement sur l'île hollandaise de Walcheren et sont actuellement au cœur de l'île, après avoir franchi les régions inondées. Ainsi, après la prise de Flessingue, de la Zélande et de Knocke, les Alliés ont remporté plus qu'une victoire. Ils se sont ouvert les accès du port d'Anvers et disposeront désormais d'une base de ravitaillement sise à 50 km. du front alors que jusqu'ici leurs lignes d'étapes étaient de l'ordre de 600 km.

L'offensive d'Aix-la-Chapelle. — Le général Hodge annonce que la 1re armée américaine a déclenché une offensive dans la forêt de Hurtgen et a occupé la localité de Vessenach. Des combats sont en cours dans les villages de Germeter, Hurtgen, Brandenberg et Bergstein.

Les dégâts à Belgrade. — La ville de Belgrade paraît avoir souffert de la guerre plus que toute autre capitale européenne libérée. Des quartiers entiers ont été rasés et pas une seule rue n'est intacte. Cela est dû au fait que la capitale serbe n'a pu être prise qu'après six jours de combats acharnés.

Un audacieux projet. — Le commandant William Carr, officier de l'état-major naval américain, a déclaré que les Japonais et les Allemands avaient envisagé au début de la guerre de débarquer une armée de cinq cent mille hommes au Mexique pour avancer le long de la vallée du Mississipi, tandis que d'autres forces de l'Axe auraient débarqué en Alaska pour pousser vers le sud à travers le Canada.

Les Alliés à Salonique. — Les incendies dus aux démolitions opérées par les Allemands duraient encore lorsque les troupes britanniques sont entrées mercredi dans le grand port grec de Salonique. Cette occupation règle le sort des 20.000 Allemands qui se trouvent encore dans les îles de la Mer Egée.

Zara libérée. — L'armée yougoslave de libération du maréchal Tito a libéré le grand port dalmate de Zara, après trois jours de combats.

Le maréchal Kesselring blessé. — Le correspondant de l'Associated Press annonce que le maréchal Kesselring, commandant en chef des forces allemandes en Italie, a été blessé. On ne sait rien sur la gravité de ses blessures, mais on apprend qu'il s'agit d'un cas analogue à celui du maréchal Rommel.

La bataille de Budapest. — La bataille de Hongrie se développe avec une extrême violence. Les Allemands comme les Russes ont reçu des renforts mais les seconds conservent leur supériorité initiale. Leurs avant-gardes ne seraient plus qu'à 35 km. de Budapest. L'offensive se développe d'autre part au nord de Kecskemet à une allure rapide. Le carrefour de Oegled est presque entièrement encerclé après que les dernières positions allemandes de Nagykœrges eurent été prises d'assaut.

BIBLIOGRAPHIE

Les 50 ans d'une assurance populaire

L'importante Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine à Zurich, dont l'agent général pour le Valais est M. *Edouard Pierroz*, à Martigny a été fondée en 1857 et compte ainsi parmi les plus anciennes de notre pays.

C'est en 1894 que la Société introduisit son service de l'assurance populaire, la première institution de ce genre en Suisse et qui est due à l'initiative de feu M. Emile Frey, qui fut directeur de la Société de 1892 à 1895.

La Générale Suisse a donc pu fêter dernièrement le demi-siècle d'existence de sa branche d'assurance populaire qui joue un rôle si bienfaisant dans nos milieux peu fortunés.

C'est pourquoi pour commémorer le cinquantenaire de cette fondation si éminemment sociale et philanthropique qu'est l'assurance populaire, une jolie plaquette a été éditée. Cette plaquette qui reproduit la charmante allocution prononcée le 7 août 1944 à Zurich par M. H. Kœnig, directeur général, au personnel de l'Administration, rappelle les difficultés qu'il fallut vaincre pour introduire cette branche de l'assurance populaire dont les services rendus sont immenses et continueront à l'être.

C'est que la branche populaire permet à des milliers de familles modestes d'être assurées à de bonnes conditions et sans exiger trop de formalités aux candidats à l'assurance. *r.*

Conseils utiles

⊙ ***Les noix, source de graisse.*** *— On sait que nos approvisionnements en graisse constituent le secteur le plus faible de notre alimentation. Nous devons donc accorder toute notre attention aux sources indigènes de graisse et les utiliser au mieux. Les noix sont un produit important de ce point de vue : 100 gr. de noix contiennent environ 60 gr. d'huile de qualité. En hiver, elles constituent un complément important à notre ration de graisse.*

⊙ ***Encavons !*** *— Les récoltes de pommes de terre et de pommes de garde ont commencé presque partout et l'abondance est telle qu'en bien des endroits, les paysans n'ont pas assez de place. Les locaux dont dispose le commerce de gros ne sont pas illimités. Tous les ménages qui ont suffisamment de place sont priés de vouloir bien encaver pommes et pommes de terre, s'ils en ont la possibilité, afin que les paysans puissent disposer des entrepôts pour les personnes ne pouvant faire leurs achats maintenant. Du point de vue financier, c'est avantageux, puisque le producteur et le commerçant ont le droit d'augmenter plus tard leurs prix pour couvrir les frais d'entreposage.*

Vaches Toujours un joli choix de vaches prêtes. Race d'Hérens et tachetée.
Octave Giroud, Charrat (téléph. 6 30 72)

Prêts hypothécaires
et sous toutes autres formes, aux conditions les plus favorables
A la
Caisse d'Epargne du Valais
Société Mutuelle
à Sion
ou chez ses agents et représentants

RAVOIRE
Le soussigné fait **défense de pâturer, de fauciller, (miander) ramasser du bois, de la litière,** sur ses propriétés, les autorités compétentes en sont averties et les délinquants seront poursuivis d'après la loi.
PETOUD LÉON.

TEL. 6 14 22 **CORSO** TEL. 6 14 22
Ce soir vendredi, sam. et dim. Dimanche soir train de nuit
2 grands films Cc 11 510
LA MARQUE FATALE
et
La Fille du Corsaire vert
L'amour et l'aventure au temps des corsaires

Qui prendrait en pension mignonne
petite fille
âgée de 5 mois.
Ecrire sous chiffres 991, Publicitas, Martigny.

Occasions à l'état de neuf !
BAIGNOIRES
CHAUDIÈRES à lessive à circulation, galvanisées, 165 l.
Lavabos, éviers et **W.-C.**
COMPTOIR SANITAIRE
9, Rue des Alpes, **GENÈVE**

LES REMORQUES POUR VÉLO *Primus*
sont en même temps des charrettes à bras pratiques
Fr. 58.— 76.—, 105.—
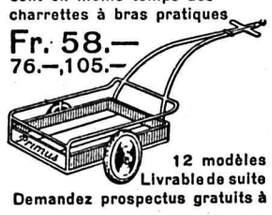
12 modèles
Livrable de suite
Demandez prospectus gratuits à
P. PRIMUS-KŒLLIKER, Zurich
Mullerstrasse 16 - Tél. 7 57 43
Nous avons aussi la remorque
„Primus-Tigre"
EXTRA-FORT
à grosses roues type Tigre

Est-ce vrai ou faux ?
qu'il existe un traitement efficace contre les **engelures** et d'autant meilleur que l'on s'y prend à temps ?
C'est vrai et vous le trouverez à la
Pharmacie Nouvelle, Sion
René Bollier Tél. 2 18 64

Fourneaux Occasion
1 en pierre, 1 catelle, 1 calorifère, 1 fourneau en fonte à 2 et 3 trous et potager, bouillote cuivre, tout avec tuyaux, à vendre.
S'adresser à D. Papilloud, Vétroz. Tél. 4 12 28.

Pianos et Harmoniums
neufs et d'occasion. Vente, location, **Accordage**
H. Hallenbarter, Sion

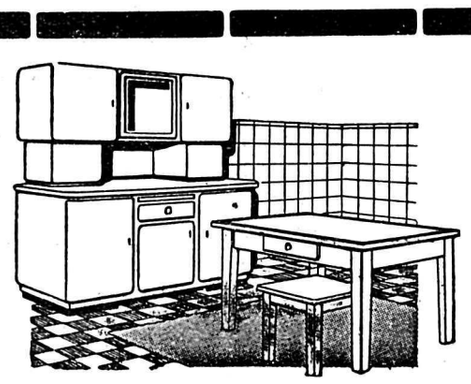
MEUBLES
de bon goût, simples et riches, accessibles à toutes les bourses. **Grand Choix.**
PLUS DE **40** CHAMBRES MODÈLES
VISITEZ nos grands magasins à l'Avenue de la Gare, à BRIGUE. Prix très avantageux
A. GERTSCHEN Fils FABRIQUE DE MEUBLES
TÉL. 55 — Demandez nos prospectus et dessins NATERS-BRIGUE

Taureau
Sommes acheteurs d'un taureau à croix fédérale, race d'Hérens.
Felley Frères
Domaine du Syndicat, **Saxon**

A VENDRE d'occasion
1 poussette
à l'état de neuf.
S'adresser à la **Pâtisserie Roger Pierroz,** Martigny.

A VENDRE
une roulotte
en bon état.
S'adresser par écrit sous chiffres *P. 8422 S. Publicitas Sion.*

A VENDRE
quelques milliers de plantons de
Fraisiers
à Fr. 4.— le cent.
S'adresser à Jules Crettenand, Saillon.

CONTINI à MAGLIASO (Tessin)
vous livre les meilleures
Châtaignes (Marronis)
par colis postal de 10 kg.

ON CHERCHE
à Martigny et environs
Appartement
de 2 à 4 pièces, chambre de bain désirée.
S'adr. au bureau du journal.

Favorisez le commerce local

RUF ORGANISATION
Qu'y a-t-il en stock?
Une réponse précise à cette question vous documente en même temps sur la valeur et le mouvement du stock et vous donne un état des marchandises.
La Comptabilité des stocks Ruf reflète l'image constante des résultats acquis, elle vous signale les rossignoles.
Vous pouvez recevoir gratuitement le prospectus des stocks qui montre un exemple pratique de bilan.
COMPTABILITE RUF
SOCIETE ANONYME
Lausanne, 18, Rue Centrale, Téléphone 2 70 77

A VENDRE
camionnette
Fiat 501, en parfait état de marche, très bons pneus, et une
voiture Fiat Ballila
4 places, toute revisée, pneus 90 %, chez E. MORET, Rue de l'Hôpital, Martigny, tél. 6 12 12

Betteraves
ml-sucrières ou autres, rendues franco domicile, **à vendre** ou **échanger contre fumier.**
Felley Frères
Transports, **Saxon,** tél. 6 23 12

Réclamez partout le Confédéré

TRAIN DE NUIT Martigny-Sion
Dimanche 5 nov., dép. 23 h. 25

TEL. 6 16 10 **ETOILE** TEL. 6 16 10
Fidèle à toi-même Cc 14 703

La Carderie d'Evolène

rend exactement la laine confiée par chaque particulier sans mélange de fibranne et un travail soigné.

Une seconde cardeuse est en action et promet toute satisfaction pour livraison à bref délai.

ANT. MAURIS.

La laine doit être convenablement lavée

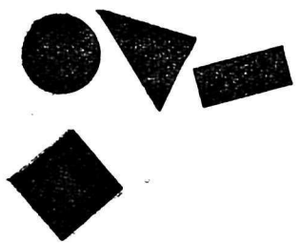

L'AGENT DE „LA SUISSE"
assurances vie et accidents
EST VOTRE CONSEILLER

Il peut vous proposer trente-six formes d'assurances. Mais, avec vous, il trouvera la formule qui convient à vos besoins et à vos possibilités.

LA SUISSE
ASSURANCES VIE ET ACCIDENTS
LAUSANNE

AGENCE GÉNÉRALE POUR LE VALAIS :
Norbert Perruchoud, Avenue de la Gare, Sion

Apprenez l'allemand toutes les langues étrangères

Toutes les sciences commerciales (diplôme) à
l'Ecole de Commerce GADEMANN
ZURICH — *Prospectus gratuit.*

Confédération suisse

Emission de

Fr. 200 000 000 Emprunt fédéral 3 1/2 % 1944 (nov.)

à 20 ans de terme

Conditions d'emprunt : Taux d'intérêt : 3 ½ % ; coupons semestriels aux 15 mai et 15 novembre. Remboursement de l'emprunt au pair : 15 novembre 1964. Droit de dénonciation anticipée de la part du débiteur pour le 15 novembre 1956.

Prix d'émission : 100 %
+ 0.60 % timbre fédéral d'émission

Fr. 150 000 000 Emprunt fédéral 3 1/4 % 1944 (nov.)

à 10 ans de terme

Conditions d'emprunt : Taux d'intérêt : 3 ¼ % ; coupons semestriels aux 15 mai et 15 novembre. Remboursement de l'emprunt au pair : 15 novembre 1954. Droit de dénonciation anticipée de la part du débiteur pour le 15 novembre 1950.

Prix d'émission : 100 %
+ 0.60 % timbre fédéral d'émission

L'emprunt fédéral 4 % 1934 dénoncé au remboursement pour le 15 novembre 1944 peut être converti en emprunts fédéraux 3 ½ % et 3 ¼ % 1944 susmentionnés.

Fr. 150 000 000 Bons de caisse fédéraux 2 1/2 % 1944 (nov.)

à 5 ans de terme

Conditions d'emprunt : Taux d'intérêt : 2 ½ % ; coupons semestriels aux 15 mai et 15 novembre. Remboursement des bons de caisse au pair : 15 novembre 1949.

Prix d'émission : 100 %
+ 0.30 % timbre fédéral d'émission.

Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces sont reçues

du 25 octobre au 6 novembre 1944, à midi

par les banques, maisons de banque et caisses d'épargne de la Suisse qui disposent de prospectus détaillés à l'intention des intéressés.

Le Conseil fédéral se réserve le droit d'augmenter le nominal des trois emprunts si les souscriptions dépassent les montants prévus.

L'émission des emprunts a lieu sous forme de titres (obligations et bons de caisse) et de créances inscrites.

LES GROUPES DE BANQUES CONTRACTANTS :

Cartel de banques suisses. **Union des banques cantonales suisses.**

ON DEMANDE
Jeune FILLE

honnête, pour servir au café et aider au ménage.

S'adresser au Café de l'Union, Mazembroz, Fully.

Chasse

Fusil „Francotte" Cal. 12 à platines, chiens extérieurs, canons de 75 c/m, longue portée, belle arme neuve **Fr. 200.—.**

Fusil „Liégeois" cal. 10, Hammerless, canons plumes 60 c/m pour la bécasse, arme démontable **Fr. 180.—.**

A la même adresse **2 pistolets** cal. 22 long rifle, précision, canons basculants à Fr. **75.—** pièce. Armes neuves.

Ecrire sous chiffre *P 967-3 L à Publicitas Lausanne.*

A VENDRE
belle
vache d'Hérens

forte laitière, de toute franchise, veau 5 décembre,
Ecrire sous chiffre 990 à Publicitas, Martigny.

Pour 720 fr. un mobilier

(meubles neufs), 1 grand lit 140 large avec sommier, matelas, coin, coutil damassé, 1 armoire 2 portes, démontable, 1 table de nuit dessus verre, 1 coiffeuse-commode, avec glace et dessus verre.

Avec armoire 3 portes, démontable, 780 fr.

F. EVARD, rue des Deux-Marchés 5, Lausanne.

ON EXPÉDIE

ARDON Place Cave Coopérative

Samedi 4, dimanche 5 et Lundi 6 novembre

GRANDE FÊTE FORAINE

AUTO - SKOOTER

Carrousel voltigeur **Tir aux fleurs**

Se recommande Marcel COMTE

Massongex - Avis

Le soussigné avise la population de Massongex et environs qu'il a ouvert sa

Boulangerie

dès le 2 novembre 1944.

Par des marchandises de choix il espère mériter la confiance qu'il sollicite.

Amy Guex

On porte à domicile. Téléphone 5 22 16.

Au CAFÉ DU STAND, les samedi 4, dimanche 5 et lundi 6 novembre prochains, dès 20 h. 30, et dimanche en matinée, dès 16 h.

NOUVEAU CABARET, avec
Le couple DIANA HARRYS, comiques musicaux
La chanteuse KETTY GILBERT et
Le pianiste Meyer Victor

Dimanche en matinée entrée libre.

Madame,

Si vous désirez plaire

Habillez-vous chez „Marie-Claire"

Le Magasin de la Dame élégante

Avenue de la Gare ***Sion*** ***Sœurs Grichting***

POTAGERS

Première qualité !

Différents modèles et grandeurs.

Pour tous combustibles ou à gazéification de bois

Fourneaux potagers auxiliaires, économes, propres, chauffent agréablement la cuisine

Pfefferlé & Cie Av. du Midi Sion

Maison fondée en 1838 Tél. 2 10 21

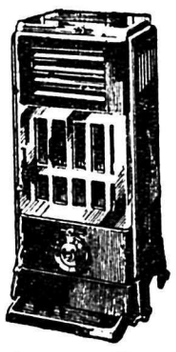

Tout le monde parle de . . .

GRANUM

parce qu'il chauffe

Maisons familiales
ou tout appartement
avec tous combustibles

Renseignements et devis à

S. A. P. MATTHEY-DORET

Agence générale :
Epancheurs, 8 **Neuchâtel** Tél. 5 34 87

Représentant : **H. Héritier-Roten, Savièse**

FOIRES

Pr dames, messieurs, enfants,
NOS RAYONS
toujours bien assortis
QUALITÉ PRIX

RODUIT & Cie

Av. de la Gare SION

Visitez le Magasin
d'Articles de Ménage
Toujours les MEILLEURS PRIX ! ! !

A VENDRE

dans le Bas-Valais, à 5 minutes de la gare, un

TERRAIN de 57.000 m²

avec **maison d'habitation, grange, écurie.**

Ecrire à Case postale 14, **Saxon.**

Banque Populaire de Martigny

Tél. 6.12.75 Cpte de ch. post. II c 1000

CAPITAL ET RESERVES : FR. 1.060.000.—

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

PRÊTS SOUS TOUTES FORMES

DÉPOTS : A VUE, A TERME,
EN CARNET D'ÉPARGNE AVEC GARANTIE SPÉCIALE

Nos comptes sont contrôlés par les Services Fiduciaires de l'Union Suisse de Banques Régionales, Caisses d'Epargne et de Prêts

La Foire du „VIEUX PAYS"

aura lieu à **St-Maurice**

Dimanche 5 novembre 1944
au Café du Simplon (Mme Mottiez)

Agence Agricole Delaloye & Joliat, Sion

Coupe-raves
Coupe-racines
Coupe-paille
Hache-paille

● Lisez attentivement nos annonces, elles peuvent vous rendre service ●